

**Ecole maternelle du cèdre**  
178 rue de la Croix Boussay  
78 410 Bouafle  
[0780406t@ac-versailles.fr](mailto:0780406t@ac-versailles.fr)  
Tel : 06 30 95 48 14

**CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 27 février 2024**

2e trimestre de l'année scolaire 2023/2024

Séance du conseil d'école ouverte à 18h00 avec les personnes présentes :

**Représentant de l'Education nationale :**

Absente excusée :

- Mme LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

**Personnel enseignant :**

- Mme LEHMANN-MARTIN (directrice)
- Mme LABLANQUIE (adjointe)
- Mr COMBRES (adjoint)
- Mme ERRICHETTI (adjointe)
- Mme LACOUR (adjointe)
- Mme LIENARD (adjointe)

**Atsem :**

- Mme VERELST

**Représentants de la municipalité :**

Mme JEGOU-GERGAUD

**Représentants des parents élus :**

- Mme COUTY
- Mr POURCHET
- Mme PINTO DE ANDRADE
- Mme MASSON
- Mme SPECTY
- Mme COCIU

Nous vous informons que ce compte-rendu sera disponible en ligne sur le site internet de Bouafle pour faciliter votre lecture

**[www.bouafle.fr](http://www.bouafle.fr)**

## 1) La sécurité.

- La circulation aux abords de l'école

Une borne escamotable a été installée pour sécuriser l'accès à la rue de l'école et remplacer le véhicule et l'agent des services techniques posté à cet endroit jusque-là.

Cette borne est programmée pour se relever pendant toute la durée des entrées et sorties de l'école.

Les directrices des écoles et du centre de loisirs auront à leur disposition une télécommande en cas d'urgence (accès aux services de secours).

La problématique de la circulation aux abords et sur le parking de l'école se pose de nouveau. Les parents demandent si un marquage est prévu ou une solution pour rendre plus fluide et moins dangereuse les entrées et sorties des véhicules sur le site.

*Réponse de la mairie : Le sol n'est pas propice à un marquage (gravillons). La réflexion est engagée sur d'autres propositions d'actions collectives visant à encourager les usagers à ne pas utiliser leurs véhicules pour emmener les enfants à l'école (événement du type « Venons à pied »...). C'est la circulation sur l'ensemble de la commune qui est actuellement questionnée par la municipalité.*

Une suggestion est faite pour installer des miroirs permettant de mieux contrôler les arrivées de véhicules lorsque l'on sort du parking.

Question posée : La sécurité ne serait-elle pas augmentée si le point d'arrivée sur le parking se trouvait côté rue des charnelles, proposant un sens unique de circulation ?

- Exercices de sécurité

Le 2<sup>e</sup> exercice incendie aura lieu en même temps qu'à l'école élémentaire, les enfants ne seront pas prévenus contrairement aux enseignants.

Un exercice PPMS intrusion a eu lieu le jeudi 30 novembre qui a concerné tous les élèves de l'école. Il avait été demandé par l'Inspection Académique de ne pas prévenir les familles.

L'exercice s'est bien déroulé, conformément au protocole et a duré 20 mn. La posture se cacher a été respectée. Les 3 classes de PS, MS et GS1 se trouvaient dans la salle de classe de Valérie.

La classe de GS2 est restée dans la salle de Chloé et Nicolas.

- Organisation des entrées et sorties des élèves

A compter du 24 janvier 2024, pour la période hiver-printemps 2024 et jusqu'à nouvel ordre, le protocole Vigipirate Urgence Attentat a été ramené au niveau sécurité renforcée, risque attentat et non plus au niveau urgence attentat.

Les barrières ont été enlevées et ne séparent plus les arrivées des maternelles et des élémentaires.

Considérant ces nouvelles mesures qui imposent toujours une grande vigilance de tous au moment des entrées et des sorties mais aussi la problématique soulevée par les parents d'élèves à propos des difficultés engendrées pour restaurer le temps de transmissions avec l'enseignant de leur enfant si besoin, l'école propose une nouvelle organisation de l'accueil à 8h30.

**Proposition** : Un adulte est toujours posté au grand portail de l'école.

Les accompagnateurs (un seul par enfant) accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de la classe pour les **Petites Sections**, comme c'était le cas en début d'année.

Si le temps restant est trop juste pour que l'enfant qui arrive alors soit accompagné jusqu'à la classe, l'adulte qui est avec lui le confie à l'adulte posté à la porte de l'école comme c'était le cas depuis le mois de novembre.

Les **Moyens et les Grands** sont accompagnés jusqu'au portail de la cour de récréation. Le portail sera fermé à 8h40 afin de respecter les horaires de l'école et de libérer l'adulte de faction. Si le

temps restant est trop juste pour que l'enfant qui arrive alors soit accompagné jusqu'à la cour de récréation, l'adulte qui est avec lui le laisse au grand portail comme c'est le cas actuellement. Rappel des heures d'ouverture : 8h30/8h40.

Le portail principal sera fermé à 8h40. Les retards ne seront plus acceptés.

Les seules arrivées envisageables en dehors de ces heures seront celles qui auront été acceptées au préalable par la directrice sur demande écrite des parents et pour des raisons justifiées. Ces accueils exceptionnels se feront sur le temps de récréation (entre 10h et 10h30).

## **2) Organisation de l'école et des services périscolaires, cantine et centre.**

### **- Les classes**

Nous comptons aujourd'hui :

- 25 élèves dans la classe de Petite Section d'Anne Lehmann-Martin et Chloé Lacour, Atsem Emmanuelle Reyes. 1 élève de cette classe quittera l'école le 12 mars pour cause de déménagement.
- 18 élèves dans la classe de Moyenne Section d'Eloïse Errichetti et Cécile Liénard, Atsem Delphine Ollivier.
- 20 élèves dans la classe de GS de Valérie Lablanquie, Atsem Amandine Verelst
- 19 élèves dans la classe de Nicolas Combres et Chloé Lacour, Atsem Audrey Cozette

Les problèmes de remplacement sur la circonscription sont toujours très prégnants. Très peu de remplaçants sont disponibles et la plupart des absences ne peuvent être remplacées. Ludivine Menant remplit toujours sa mission de service civique dans notre école et partira quelques jours en mars dans le cadre des formations obligatoires proposées aux jeunes volontaires.

Mme Bathily, AESH mutualisée exerçant 12h/semaine dans la classe de Nicolas depuis le mois de novembre a quitté son poste pour une reconversion professionnelle. Son poste n'est pas pourvu actuellement. La référente de scolarité, Mme Overt nous a annoncé qu'il le sera peut-être en avril, sous réserve de recrutement d'ici-là, personne n'étant disponible à ce jour.

### **- La communication**

En cas d'absence d'un enseignant, l'école essaie systématiquement de communiquer en amont, mais ce n'est pas toujours possible, par faute d'informations à transmettre mais aussi par manque de temps et de disponibilité.

Le nouveau site web de la ville de Bouafle est en cours d'actualisation et sera très bientôt accessible.

En cas de grève et à partir de 50% des enseignants absents, la Mairie s'efforce de proposer un service minimum d'accueil des élèves. En ce qui concerne l'organisation de ce service, la Mairie enverra dorénavant les informations par mail à l'ensemble des familles.

### **- Cantine**

Les mesures mises en place l'année dernière montrent leur efficacité pour lutter contre le gaspillage alimentaire : 50% de déchets en moins.

Lorsqu'une absence d'un des personnels de surveillance de cantine est signalée, un seul service est proposé à l'ensemble des classes de la maternelle.

### **- Centre**

Une offre d'emploi proposée par la Mairie a été pourvue pour un poste d'animateur (école élémentaire). Cet animateur assurera la surveillance de la cantine et sera également présent au centre de loisirs. Les élèves de la maternelle sont aussi concernés par cette nouvelle arrivée : en cas d'absence d'un des encadrants, les équipes peuvent ainsi bénéficier d'un renfort de personnel.

Les parents regrettent que l'équipe du centre de loisirs ne se présente pas en début d'année pendant la réunion de rentrée ou lors de l'inscription pour les enfants nouvellement arrivés. La difficulté de coordonner les disponibilités des personnels du périscolaire est évoquée.

### 3) L'évaluation d'école. Le projet d'école, les actions pédagogiques.

- L'évaluation d'école, le projet d'école

La phase de l'auto-évaluation du regroupement d'écoles est presque achevée. Elle a mobilisé l'ensemble des enseignants des 5 écoles concernées : les écoles élémentaires et maternelles de Flins et de Bouafle ainsi que l'école primaire de Chapet.

Les directeurs se sont régulièrement et longuement réunis pour synthétiser les informations et compléter la trame du document demandé.

Les évaluateurs n'ont pas encore communiqué sur le calendrier des autres étapes :

- visite de l'école
- audition des différents partenaires : Familles et Mairie
- synthèse de l'évaluation
- restitution

Les évaluations d'école qui devraient avoir lieu tous les 5 ans visent à se substituer aux projets d'école et passent en revue les mêmes différents domaines :

- Les apprentissages et le suivi des élèves
- L'enseignement
- Le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

- Les actions pédagogiques

#### ➤ Langage

- ✓ **Le quart d'heure de lecture.** Dans un souci d'harmonisation des pratiques, nous avons décidé, conjointement avec l'ensemble des collègues de l'école élémentaire, de proposer à l'ensemble des élèves des 2 écoles un quart d'heure de lecture, tous les mardis, à la même heure. Ce sont des élèves de CM2 qui viennent donner le signal (une clochette bien identifiée) à tous les enfants de maternelle en passant dans la cour ou les classes et dans le dortoir le mardi à 13h50. Lorsque la clochette retentit, les enfants lisent un livre ou un magazine.
- ✓ **Compréhension de textes, de lecture orale.** Suite aux points relevés dans les évaluations de lecture, les grands, après une écoute d'histoire, répondent à un **questionnaire écrit**, sous forme de QCM, afin de les familiariser avec un genre d'exercice qu'ils rencontreront fréquemment dans la suite de leur parcours scolaire. La correction se fait collectivement. Pour continuer à travailler sur la compréhension, un travail est proposé sur les **inférences**. Des propositions sont faites aux enfants pour qu'ils répondent aux questions du type : « Qui ? Où ? Quand ? » en réfléchissant sur les informations implicites.
- ✓ Les Moyens et les Grands se rendent régulièrement à la **bibliothèque** où les accueille Olivier. Nous réfléchissons à mettre en place un emprunt des livres pour les Petits, Olivier n'ayant pas de créneaux disponibles le matin pour les accueillir.
- ✓ **Printemps des poètes** du 9 au 25 mars 2024

- ✓ Semaine des **langues** du 18 au 23 mars 2024 (date à confirmer) des animations seront proposées sur ce sujet. Nous solliciterons des parents
  - ✓ **Semaine de la presse** et des médias du 18 au 23 mars 2024
- Beaucoup d'événements ayant lieu en mars, nous modifierons les dates officielles afin de proposer une meilleure répartition des travaux engagés d'ici la fin de l'année scolaire.

- Le **décloisonnement inter-niveaux** du lundi matin précédé de la **chorale**. Mélanger les enfants des différentes classes pour mieux se connaître, pour s'aider, pour apprendre ensemble dans des espaces pensés et dédiés à la coopération, aux échanges et au tutorat.
- L'aménagement du temps et des espaces : **La récréation**
  - ✓ Les bancs des copains et de la tranquillité (qui participent aussi au travail proposé sur les émotions). Ce projet va également être mis en place à l'école élémentaire.
  - ✓ Mise à disposition des jeux de cour. Du nouveau matériel a été acheté. Tous les enfants sont invités à se mobiliser pour le rangement.
  - ✓ Les vélos (les Grands qui aident à la mise en place du matériel pour les Petits). Initiation aux règles de circulation facilitée par le traçage du parcours des vélos réalisé pendant les vacances d'hiver et pour lequel nous remercions la Mairie.
  - ✓ Des ateliers en collaboration avec les parents et les services techniques (selon leurs disponibilités) seront proposés aux enfants dans le cadre de l'aménagement de la cour de récréation. Il s'agira comme l'année dernière, de mettre en place des installations. Sur suggestion de la Mairie, nous ferons appel à des bénévoles (par exemple, des retraités) volontaires pour partager leurs savoir-faire.
- La Semaine des **jeux de société** a été proposée du 18 au 22 décembre 2023 : les parents ont présenté des jeux de société et ont animé des ateliers dans toutes les classes. Ce projet a une nouvelle fois été très apprécié de tous et nous permet de réfléchir au projet de la mise en place d'une ludothèque.
- Travail sur les **émotions** : Le travail déjà engagé depuis quelques années se poursuit et concerne tous les enfants de l'école.

Suite à des alertes à propos de situations de conflits et d'intimidation entre enfants, nous avons sollicité plus particulièrement Virginie Mariaud, maître G, qui a proposé et proposera des co-interventions auprès de l'ensemble des Grandes Sections. Ces élèves ont été sensibilisés à la verbalisation des émotions ressenties dans diverses situations du quotidien et dans les relations avec les autres. Ils apprennent à utiliser pour cela des messages dits « totems » (ou « messages clairs »).

Des affiches ont été réalisées par les enfants des 2 classes qui proposent une autre façon de communiquer que tous s'efforcent de s'approprier (enfants et adultes), notamment lors des conflits entre pairs (par exemple pendant la récréation). Ils ont aussi étudié le fonctionnement du cerveau.

La confiance en soi sera également questionnée avec l'aide de Virginie sous forme d'ateliers théâtre.

Toujours sur le thème des émotions, un spectacle a été proposé au retour des vacances de Noël à tous les enfants de l'école: « Même pas peur ou presque » par la Compagnie des Bacs à Sable.

Il n'est pas prévu de restitution directe particulière aux parents à part par la visualisation des travaux réalisés par les enfants lors de la matinée portes ouvertes du samedi 22 juin 2024.

- **Ecole dehors** : depuis le débarrassage du chantier lorsque les travaux de rénovation se sont terminés, les classes engagées dans ce projet utilisent ce terrain, proche de l'école. Les enfants ont cloisonné l'espace pour y installer le matériel nécessaire. Quelques familles se sont rendues librement sur le terrain pour y ajouter des décorations, de leur propre initiative.

Il est demandé aux parents de faire en sorte que les enfants soient bien équipés et puissent avoir accès à un change (vêtements, chaussettes et chaussures) lorsqu'ils ont école dehors : il fait encore froid et la pluie s'invite régulièrement.

Il a été proposé aux 2 écoles d'investir les bacs potagers devant la pharmacie. Les écoles se les répartiront pour les entretenir.

Le potager de l'école: des plantations de fleurs et légumes seront effectuées par les enfants. Un appel aux parents sera fait pour participer à la préparation de la terre nécessaire avant toute plantation. Cette intervention aura lieu pendant les heures de classe. La date reste à définir

Un appel aux dons de plants a été effectué auprès de grosses sociétés, sans réponse jusqu'à aujourd'hui.

- **Le projet sur l'Eau.**

La Grande Lessive. 2 manifestations pour l'exposition des créations des élèves : La première a eu lieu en octobre 2023 (« Avec ou sans eau ») et la 2<sup>se</sup> déroulera le 21 mars 2024 (« Faites des bulles »). Elle se concrétisera par une nouvelle exposition éphémère des œuvres des enfants.

Une sortie se prépare sur ce thème de l'eau. Le 30 avril, nous sortirons en effet à Veules-Les-Roses pour visiter ce village où se trouve le plus court fleuve de France (1km200). Le coût du trajet était très conséquent (plus du double du budget pris en charge par la Mairie) et nous remercions l'association des Amis de l'Ecole qui a accepté de financer le restant dû.

- **Projet sur l'hygiène et la santé autour des dents (Moyenne Section).** Le dentiste est intervenu dans la classe le vendredi 15 décembre 2023
- **Semaine des parents à l'école.** Les parents sont invités à venir à l'école pour des interventions d'environ pour présenter leur métier, une passion...

- **Sport :**

- Une expérimentation d'initiation au Handball est programmée pour l'ensemble des enfants de l'école.
- Des séquences sportives « Tennis » seront proposées aux élèves de Moyenne et Grande Sections
- Des Olympiades seront organisées au sein de l'école au mois de juin.
- Les enfants de l'école pourront profiter des installations sportives (structures gonflables entre autres installations) proposées par la Mairie et la GPSEO à l'occasion des Jeux Olympiques.

*Les parents d'élèves proposent une intervention du cirque dans les étoiles. Ce projet sera étudié pour la rentrée prochaine, le calendrier des événements et des projets étant déjà bien rempli.*

#### **4) Evaluation des élèves**

- Le protocole d'évaluation GS pour « une rentrée sécurisée au CP »

Le dispositif a été proposé à tous les élèves de Grande Section (39 élèves en tout). Le protocole nécessite d'être en individuel avec chaque élève (il faut compter entre 40 et 50mn) pour chaque élève. Il ne peut donc pas être proposé pendant les heures de classe par l'enseignant. C'est pour

cette raison que d'une part, certaines heures d'APC ont été consacrées à la passation des exercices et d'autre part, Mme Lacour est intervenue auprès de l'ensemble des Grands (les vendredi après-midi).

Les résultats ont été synthétisés pour notre école. Cette synthèse aide à déterminer des axes de travail pédagogique mis en place dès la Petite Section.

La confrontation avec les résultats des autres écoles de la circonscription aura lieu lors d'une réunion entre directeurs qui reste à programmer.

A la fin de ce protocole, les parents des élèves ayant obtenu des résultats montrant des difficultés ou des fragilités dans les apprentissages sont reçus par les enseignants. Ces enfants se verront proposer une nouvelle fois les mêmes évaluations dans le courant du mois de mai pour évaluer les progrès et les éventuelles difficultés persistantes. Le dispositif passerelle pourra alors être mis en place, qui propose un lien fort avec le CP (vigilance accrue sur les besoins de l'élève dès la rentrée au CP, prise en charge en APC, intervention du RASED en groupes de besoin ou en individuel pour étayer les apprentissages).

Pour les enfants ne présentant pas de difficultés particulières, il n'est pas prévu de rencontres formalisées pour rendre compte des résultats de ces évaluations. Les familles qui le souhaitent peuvent demander un rendez-vous aux enseignants dans le cadre du suivi général des élèves.

➤ La liaison écoles maternelle et élémentaire

Rencontres entre enseignants (conseils de maîtres, de cycles etc.)

Harmonisation des projets d'école

Actions pédagogiques communes : quart d'heure de lecture, visites, lectures des classes d'élémentaire aux GS, rencontres sportives, temps forts partagés

(Carnaval, spectacle des chorales)

Echanges de travaux et de pratiques pédagogiques, recherche d'harmonisation des gestes, des postures, des contenus d'apprentissage, des outils et des référents communs, des pratiques professionnelles ainsi que des pratiques d'évaluation.

Réflexion sur les aménagements de temps et d'espaces de manière évolutive.

Accompagner les parents d'élèves : sécuriser les élèves et leurs familles, ouvrir l'école aux parents, (organisation de soirée parentalité communes).

➤ La prise en charge des enfants en difficulté, le RASED, les APC, le PACTE

Lorsqu'un enfant rencontre des difficultés passagères ou persistantes, les parents sont informés par l'enseignant et sont impliqués dans la recherche de solutions. Des équipes éducatives peuvent être proposées pour aider l'enfant à surmonter les obstacles constatés. Le RASED peut être sollicité.

➤ **Le RASED**

La **maître G**, enseignante spécialisée à dominante relationnelle, Virginie Mariaud intervient. Les maîtres E doivent prioriser leurs interventions en prenant d'abord en considération les besoins dans le cycle 2 (CP, CE1, CE2). Les disponibilités de Mme Thomas, enseignante spécialisée à dominante pédagogique ou **maître E** sont donc très contraintes.

Cette année dans notre école, elle prend en charge un groupe de 3 enfants de GS.

Comme tous les autres membres du RASED, la **psychologue** scolaire, Mme Mesme, participe aux concertations, aux conseils de cycle, aux équipes éducatives. Elle procède à des observations de classe d'enfants ou de groupes d'enfants. Elle peut être également sollicitée pour proposer des bilans à certains enfants, par exemple dans le cadre de dossiers soumis à la MDPH. Elle peut proposer des rendez-vous aux parents d'élèves à leur demande ou bien lorsque les enseignants lui font part de certains questionnements.

➤ **Les APC**

Des heures ont été consacrées au passage des évaluations de GS. Les heures d'APC consisteront en du soutien pour les élèves plus fragiles.

## ➤ Le PACTE

La mise en œuvre du Pacte se traduit par un **dispositif indemnitaire instaurant une part fonctionnelle de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) et de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) correspondant à l'exercice de missions complémentaires** au sein des écoles, collèges, lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels.

Il s'agit de missions d'accompagnement des élèves ou de missions d'innovation pédagogique effectuées au cours de l'année scolaire.

Mme Errichetti et Mme Lacour ont décidé proposer un travail sur la compréhension de texte et les inférences. Ce travail est proposé à tous les élèves de GS par petits groupes.

Ces heures supplémentaires (APC ou PACTE), hors temps scolaire n'ont aucun caractère obligatoire et sont toujours soumises à l'accord écrit des parents.

En cas d'absence de l'enseignant de l'enfant, la séance prévue à la même date est automatiquement annulée et ne sera pas remplacée. Si la séance est maintenue, les enseignants qui en ont la charge préviennent les parents.

### ➤ Le bilan des 4 ans (B4)

C'est Mme Karine Boursinhac, infirmière PMI qui a effectué ces visites auprès de l'ensemble des élèves de Moyenne Section. Ces consultations ont parfois donné lieu à des orientations vers des médecins, des dentistes ou des orthophonistes... Une réunion de bilan aura lieu prochainement avec les enseignants. Cette synthèse se fait dans le strict respect du secret médical.

## 5) Rentrée 2024/2025

- L'annonce de la fermeture de notre 4<sup>e</sup> classe a été officielle le 30 janvier 2024.

Les effectifs sont en baisse depuis l'année dernière. Nous prévoyons 30 élèves de moins qu'il y a 5 ans, cette baisse d'effectifs ayant été très brutale l'année dernière. Aux 40 GS actuels qui partent au CP en septembre prochain succéderont 18 GS en 2024/2025.

C'est Mme Errichetti qui devra partir pour une autre école. Nous n'aurons donc que 3 classes l'année scolaire prochaine.

La décharge de direction est supprimée.

La classe de Nicolas déménagera pour intégrer le bâtiment 1 de l'école maternelle. L'école élémentaire pourra ainsi récupérer une salle des maîtres.

Nous ne pouvons pas communiquer aujourd'hui sur le profil des classes l'année prochaine. Il est cependant très probable qu'il y aura des doubles niveaux.

Il y aura 3 Atsem à temps plein l'année prochaine, une pour chaque classe.

- Inscriptions, accueil des Petites Sections

Les dossiers pour le CP ont été distribués aux GS. Les familles doivent procéder à l'inscription, les deux écoles maternelle et élémentaire n'étant pas sur le même groupe scolaire.

Les dossiers pour les futurs PS sont disponibles à la Mairie. Comme chaque année, une fois les dossiers validés par la Mairie, la directrice contactera les familles pour les rencontrer et officialiser l'arrivée des enfants à l'école en septembre 2024.

Une matinée de visite et de rencontre sera proposée aux enfants de la crèche.

## 6) Les travaux

- Tous les tracés de la cour de récréation ont été réalisés. Nous avons donc maintenant un marquage de terrain multi-activités (football, jeux collectifs...) et une piste pour les vélos avec des passages piétons.
- Des panneaux de point de rassemblement (panneaux verts de forme carrée) vont être installés dans la cour de récréation pour se conformer aux normes de sécurité propres aux bâtiments publics.



- Demande de porte-manteaux sur la porte de la réserve pour les adultes de l'école.

## 7) Le calendrier prévisionnel des activités et des évènements

- Soirée parentalité le mardi 26 mars 2024 à 19h30, à l'école maternelle : Gérer les émotions de son enfant
- Le goûter des crêpes. Des élèves prépareront des crêpes, nous solliciterons les parents d'élèves pour en apporter aussi afin que tous les enfants puissent partager ce moment festif.
- Carnaval de l'école. Le vendredi 5 avril, tous les enfants seront déguisés, iront défiler à l'école élémentaire et se retrouveront sur le plateau d'évolution pour danser tous ensemble. Chaque classe informera les parents des modalités de déguisement, des tenues seront fabriquées par certaines classes par les enfantseux-mêmes.
- Sortie scolaire pour toute l'école:le mardi 30 avril 2024, à Veules-les-Roses (Côte Normande)
- Les photos de classe : le vendredi 17 mai 2024
- Kermesse de l'école, journée portes ouvertes/exposition :le samedi 22 juin 2024

## 8) La Coopérative scolaire

Un appel aux dons sera effectué auprès des familles. Ces dons n'ont aucun caractère obligatoire. Certaines familles ont déjà devancé notre appel, merci à elles.

Cet argent permet de financer les achats qui n'ont pas pu être prévus lors des commandes scolaires et de proposer des projets (comme par exemple du matériel pour la récréation) ou des évènements (petit déjeuner, galette du mois de janvier, journée portes ouvertes, interventions de conteur etc...).

Nous remercions d'avance les familles qui voudront bien participer à la coopérative.

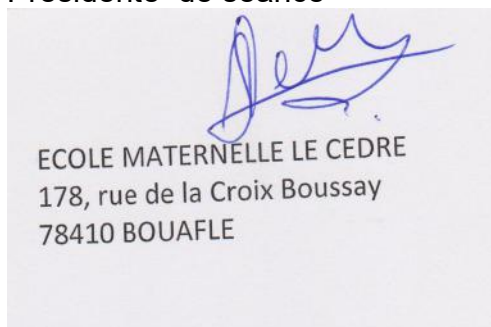
## 9) Protocole Phare

Le protocole national a été publié. il est publié en annexe.  
Toutes les écoles doivent s'y conformer.

Séance clôturée à : 21h

Prochain conseil d'école : le vendredi 7 juin 2024

Présidente de séance



Secrétaire de séance

Marion COUTY

Signature of Marion COUTY.